

QUESTIONS DIVERSESAFFAIRE N° 25/13 MODIFICATION DE L'ASSIMILATION DE LA FONCTION DE  
DIRECTEUR DU SECRETARIAT ADMINISTRATIF DES SERVI-  
CES TECHNIQUES*LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT:*

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Les pouvoirs nouveaux conférés aux communes depuis la Décentralisation les ont amenées à prendre en charge un nombre toujours croissant de tâches nouvelles. Leurs services techniques ont maintenant un contact plus direct avec les administrés et la haute administration, ce qui les a conduit à développer de façon importante leur propre activité administrative.

Au sein de la commune de Saint-Denis, cette activité avait été initialement confiée au Directeur du Secrétariat Administratif des Services Techniques assimilé à la fonction de Directeur de Service Administratif.

L'accroissement des responsabilités qu'il assume à cette fonction m'amène à vous demander de modifier son assimilation en la calquant sur le grade d'un Secrétaire Général Adjoint.

Je mets la question aux voix.

---

ADOPTE A L'UNANIMITE.

---

Reçu à la Préfecture  
de La Réunion  
Le 7. Décembre 1982